

Travail par région
Bilan à mi-parcours des programmes régionaux
« Enseigner à produire autrement »

Compte-rendu du groupe Centre-Val de Loire

Thématique : programme de formation 2018 en lien avec le programme régional « Enseigner à produire autrement ».

1. Formation des équipes.

Suite à la réunion des référents Agro-écologie du 28 octobre 2017, le réseau des référents a souhaité proposer une formation sur la conduite de projet et particulièrement sur des thématiques en lien avec l'agro-écologie.

(par exemple : formation de l'ACTA et utilisation de l'outil interactif « Ecophyto »).

Objectif :

- renforcer la culture des EPL sur l'agro-écologie,
- organiser et rattacher les équipes,
- intégrer des enseignants de matières techniques autour des projets agro-écologiques,
- avancer avec les changements de mentalités pour rester dans le contexte sociétal,
- diffuser l'information aux enseignants et aux apprenants, développer la communication autour des projets.

Le groupe valide le projet de formation et demande qu'une grande liberté d'inscription soit possible afin qu'une équipe soit constituée en fonction des contextes de chaque EPL.

Le SRFD se rapprochera donc des services de Formco pour construire la formation. Il sera pris en compte la possibilité de faire participer les enseignants, et les équipes de direction des EPL. Le financement sera demandé à Formco.

2. Formation des salariés des exploitations.

Suite à la réunion des référents Agro-écologie du 28 octobre 2017, le réseau des référents a souhaité proposer une nouvelle journée de regroupement des salariés des exploitations.

Thématique :

- valorisation des actions des salariés,
- compréhension de l'approche système des exploitations,
- sensibilisation à l'agro-écologie,
- rappel de quelques bases de pédagogie.

Objectif :

- échange de technicité,
- sensibilisation vers les orientations agro-écologique,
- valorisation du métier, dimensions et évolutions,
- mise en avant d'actions favorisant l'agro-écologie,
- point sur l'approche pédagogique et le rapport avec les apprenants.

Le groupe valide le projet de formation et demande un ciblage sur une ou deux actions plutôt orienté vers une spécialisation. Il est également retenu qu'il sera important de démontrer les diverses facettes de leur métier.

Le SRFD se rapprochera donc de l'EPLEFPA de Montargis qui a accepté d'assurer le regroupement. Le financement reste à déterminer.

3. Formation techniques.

Dans le cadre de l'animation du programme « enseigner à produire autrement », S.THIBAULT a souhaité proposer une journée thématique sur « les couverts végétaux et la simplification du travail des sols ».

Thématique :

- échange avec un réseau spécialisé sur l'agriculture de conservation implanté en région.
- démonstration de pratiques culturales simplifiées sur différents types de sols représentatifs des terroirs de la région.

Objectif :

- échange de technicité et acquisition de compétence,
- valorisation des pratiques agro-écologiques,
- visualisation de parcelles conduites en semi-direct,
- visualisation de différents types de couverts végétaux.

Le groupe valide le projet de formation.

S.THIBAULT se rapprochera de Formco pour construire la formation, planification en mai 2018. Le financement reste à déterminer.

4. Journées thématiques.

Journées thématiques organisées dans les EPL :

- Salon Tech et Bio, le 12 avril 2018, au Lycée agricole de Chartres,
- Salon Herbe et Céréales, le 17 mai 2018, au Lycée agricole de Bourges,
- Rassemblement de l'APAD, le 1^{er} juillet 2018, au Lycée agricole de Tours/Fondettes,

Journée pédagogique :

Dans le cadre du financement Criptarc, l'organisation d'une journée thématique sur les pratiques innovantes liées à l'agro-écologie est proposée par S.THIBAULT pour fin 2018.

M. AUBOUX retient cette proposition et se rapprochera de S. THIBAULT pour mettre en place un groupe de travail qui organisera ce rassemblement.

Le public visé et la thématique retenue seront prochainement communiqués.

5. Points complémentaire.

Attribution de la dotation pédagogique.

Les DEA demandent un travail en région sur les critères d'attribution de la dotation pédagogique sur des aspects liés aux investissements et à l'utilisation des matériels.

Ils demandent également une harmonisation de la méthode de calcul et que le temps d'accompagnement soit reconnu.

Les DEA souhaitent enfin que des distinctions soient faites entre les utilisations par les apprentis et l'utilisation par les exploitations agricoles.

Ces propositions sont notées et seront transmises au Conseil Régional.